Longwy et des Ardennes. M. Pelineau est voisin des deux pays en question; l'un et l'autre ont son affection; mais des populations françaises ne peuvent pas être cédées volontairement. Nous n'étions pas libre à cet égard dans les préliminaires. Aujourd'hui, nous ne devons pas consentir à l'aliénation d'une seule commune française. Un homme chargé de chaînes peut toujours être libre de sa parole, mais un prisonnier, qui a donné sa parole, n'est plus maître de son action. Je supplie l'Assemblée, dit en terminant M. Peltreau-Villeneuve, de ne pas consentir aux malheurs de la patrie, mais de subir seulement de la force qui lui est imposée. (Très-bien! très-bien!)

M. DEPEYRE n'entend pas discuter le traité; toute discussion qui n'est pas libre est sans dignité et sans intérêt. Mais en subissant la loi de la force, il se sent incapable de déposer un vote muet.

Un membre à gauche : Ce n'est pas le moment des phrases

M. Depeyre descend de la tribune.

LE PRÉSIDENT déclare, en présence d'une interruption inconvenante, rendre la parole à M. Depeyre.

M. DEPEYRE remonte à la tribune pour affirmer que la responsabilité épouvantable de nos désastres et de cette paix retombe sur le second empire et sur la dictature républicaine. (Exclamations à gauche, — à droite : C'est vrai! Parlez!)

M. EMMANUEL ARAGO : Je demande la parole. (Agitation.)

M. DE PEYRE : Je ne veux dire qu'une chose : La responsabilité du traité de paix que nous subissons, doit appartenir à ceux qui méritent de la porter. (Agitation nouvelle.)

M. VICTOR LEFRANC : Quand on subit et qu'on étudie les maux qui nous affligent, au lieu de jeter un regard sur soi-même l'on aime quelquefois à jeter un regard autour de soi, pour voir qui nous pouvons en accuser. Nous sommes plus juste, nous, envers les gouvernements. La Restauration arrivant après l'Empire, avait été un gouvernement réparateur. (C'est vrai.) Pourquoi? Parce qu'il n'avait pas amené l'étranger; il n'avait pas lassé l'Europe de ses ambitions. (Très-bien! très-bien!) Il avait essayé de s'asseoir sur la liberté dont les excès l'avaient chassé. Voilà comment nous jugeons les gouvernements qui ne sont pas les nôtres. Il faut ne pas oublier cette vieille conspiration contre la monarchie, qui voulait la liberté. Eh bien, permettez-moi de vous le dire, vous n'êtes pas équitable envers le gouvernement que vous appelez la dictature républicaine. Le gouvernement de cette prétendue dictature, a fait ce qu'il a pu pour consulter la France, et celui que vous attaquez le plus a essayé, jusqu'à quatre fois, d'obtenir de la foule que le peuple fût consulté : Et le gouvernement que vous attaquez, a tenu à ne s'appeler que le gouvernement de la Défense nationale.

Chronique locale & départementale

Nous lisons dans l'*Echo du Nord* :

« Une conférence a eu lieu à Versailles, dans les premiers jours de cette semaine, entre les ministres du commerce et des finances et les délégués des différentes industries du Nord. L'industrie linière était représentée par MM. Victor Saint-Léger, Dequoy et Ed. Agache, l'industrie cotonnière, par M. Alf. Delesalle, l'industrie de Roubaix, par MM. Delfosse, Mathon, Toulemonde-Nollet, celle de Tourcoing, par MM. Jonglez et Leurent, député.

» Le but de cette réunion était de demander aux industriels leur opinion sur un projet de droits à établir sur les matières premières et qui, si nous sommes bien informés, s'élèverait à 10 p. c. et peut-être même à 20 p. c.

» Le principe des droits sur la matière première rencontre tout d'abord peu de sympathies parmi les industriels et les économistes; et il est évident que dans des circonstances ordinaires, une pareille proposition n'aurait même pas été discutée. Aujourd'hui qu'il faut à tout prix payer une dette écrasante, le pays doit accepter des impôts extraordinaires. Un impôt sur les tissus sera peut-être le plus facilement accepté, parce que le consommateur ne s'en apercevra guère.

» La plus grande objection vient de l'impossibilité d'exploiter des produits fabriqués avec des matières premières grevées de pareils droits; mais cette objection a été levée, du moins en principe, par la promesse du remboursement des droits à la sortie.

» Quoiqu'il en soit, nos délégués sont revenus à peu près convaincus sinon des grands avantages que présenterait le projet, du moins de la nécessité qu'il y a de l'appliquer immédiatement. Les Anglais et les autres nations avec lesquels nous sommes liés par des traités auraient cédé, dit-on, aux observations de M. Ozenne, directeur-général du ministère du commerce, et seraient prêts à accepter des modifications immédiates.

» Les Comités linier et cotonnier se réunissent aujourd'hui pour entendre les rapports de leurs délégués spéciaux; ces délégués doivent retourner mardi prochain, à Versailles. »

MM. Delfosse, H. Mathon et Toulemonde-Nollet sont attendus à Roubaix ce soir.

M. Jules Simon a fait savoir à tous les instituteurs et institutrices primaires d'avoir à lui transmettre d'urgence la liste des dégats matériels commis dans les écoles des départements envahis.

Des fonds spéciaux seront affectés à leur réparation immédiate.

Le ministre de la guerre vient de résoudre une question qui intéresse l'universalité des citoyens.

Il s'agissait de savoir si les jeunes gens de la classe 1871, ayant fait partie volontairement des bataillons mobilisés peuvent être renvoyés dans leurs foyers. Le ministre a répondu que ces jeunes gens doivent le service militaire, et qu'il est opportun de les diriger sur les régiments où ils doivent être incorporés.

Un bon exemple à suivre.

Le nouveau Conseil municipal d'Arras vient de décider, à l'unanimité, qu'à l'avenir, les procès-verbaux des séances du Conseil municipal contiendront les noms des membres qui auront exprimé une opinion et l'*indication du vote de chacun*. Les procès-verbaux, ainsi rédigés, seront déposés au secrétariat de la mairie et mis à la disposition des journaux.

Nous croyons devoir appeler l'attention de l'administration des douanes sur les colis ou bagages qui sont expédiés de Paris en Belgique ou en Angleterre. Il faut, à tout prix, empêcher que les objets d'art qui se trouvent à Paris, et en particulier dans la maison de M. Thiers, puissent sortir de France. Or, nous tenons, de source sérieuse, qu'il existe à Londres, une maison établie dans le seul but de recevoir et de placer les objets qui sont volés à Paris. Il importe que l'administration compétente apporte la plus grande vigilance.

Un de nos lecteurs qui rentre de Dilligen (Bavière) où il avait été interné comme prisonnier de guerre, considère comme un devoir de nous signaler un trait de rare désintéressement et de patriotisme.

Pendant toute la guerre, M. Graveline-Saffre, originaire de la Bassée et fabricant de tissus à Mouscron, s'est chargé gratuitement de faire parvenir à un très-grand nombre de nos concitoyens prisonniers en Allemagne, toutes les correspondances à leur adresse, et les envois d'argent si peu sûrs par voie directe — M. Graveline-Saffre nous pardonnera, dit le *Progrès du Nord*, de dévoiler aujourd'hui l'œuvre qu'il prit tant de soins à accomplir avec un dévouement que sa modestie seule égala.

Hier, dit l'*Ordre*, d'Arras, la police a procédé à l'arrestation du nommé Maurice Laurent. Cet homme a des antécédents très fâcheux; on a trouvé sur lui une commission de capitaine au 1er bataillon des éclaireurs de la Commune; un laissez-passer en règle, délivré par le colonel Rossel et un calepin où se trouvaient des notes sur les différents engagements auxquels il a assisté. Sa femme, qui voyageait avec lui, a été également arrêtée.

Ces jours derniers, un membre de la Commune de Paris, le citoyen Vaillant, s'est présenté à la frontière belge avec des papiers délivrés par la Commune. L'accès du territoire belge lui a été interdit en vertu des instructions données par le gouvernement relativement au rétablissement des passeports.

(*Journal de Gand.*)

La *Somme*, nouveau journal, qui vient de paraître à Amiens, publie un document curieux. C'est une lettre inédite de Robespierre, trouvée dernièrement dans des papiers de famille, adressée à M. l'abbé Proyard, alors retiré du collége Louis-le-Grand et habitant la ville de Saint-Denis.

Cette lettre, en original autographe, porte pour suscription : « A M. Proyard, à Saint-Denis, Ile-de-France. »

Nous reproduisons sans réflexion cette lettre curieuse; le lecteur ne la jugera guère qu'en se reportant à l'époque où elle a été écrite :

« Paris, 11 avril 1778.

« Monsieur,

« J'apprends que l'évêque d'Arras est à Paris, je désirerais bien le voir, mais je n'ai point d'habits et je manque de plusieurs choses sans lesquelles je ne puis sortir. J'espère que vous voudrez bien vous donner la peine de lui exposer vous-même ma situation, afin d'obtenir de lui ce dont j'ai besoin pour paraître en sa présence.

« Je suis, avec respect, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

« DE ROBESPIERRE l'aîné. »

La visite des chevaux, par un médecin vétérinaire, qui avait lieu chaque année le lundi de la Pentecôte, est désormais supprimée, cet usage local n'étant autorisé par aucun règlement.

Une clef, s'adaptant parfaitement à la serrure du temple protestant de Roubaix, a été trouvée sur l'individu qu'on a surpris dans l'église de Croix, pendant une nuit de la semaine dernière. Jean-Baptiste C..., serait donc l'auteur du vol commis dans ce temple, il y a quelque temps.

Dans la matinée du 14, une jeune fille de Saint-Amand, qui se rendait à un moulin où travaillait son père, fut atteinte violemment par une des aîles et jetée inanimée sur le sol. Malgré les soins les plus empressés, elle ne recouvra pas connaissance et mourut peu de temps après.

Nous apprenons que le magasin aux fourrages d'Amiens, bâti en 1868, vient d'être complètement incendié par les Prussiens.

Nous ignorons s'il faut ajouter cet accident aux trop nombreuses déprédations volontaires de nos ennemis, ou s'il est dû à l'imprudence des Allemands qui ne se résignent à quitter leur pipe monstre que pour dormir, et encore!

M. Schmidt, gérant du *Travailleur du Nord*, de Lille, vient de recevoir un mandat de comparution aux termes duquel il est inculpé d'avoir, en 1871, à Lille, dans différents numéros de son journal :

1° Attaqué les droits et l'autorité que les membres du Pouvoir exécutif tiennent des décrets de l'Assemblée et le principe de la souveraineté du suffrage universel;

2° Attaqué le principe de la propriété;

3° Adressé aux militaires des armées de terre et de mer des provocations dans le but de les détourner de leurs devoirs militaires et de l'obéissance qu'ils doivent à leurs chefs;

4° Provoqué à commettre des crimes et délits par la loi pénale;

5° Publié ou réproduit de mauvaise foi des nouvelles fausses de nature à troubler la paix publique.

L'*Autorité*, de Dunkerque, nous annonce que le cure-dents trouvé en ville sur la voie publique a été réclamé par son propriétaire. Ce cure-dents était monté en or; il fallait le dire.

La direction générale des postes informe le public que les services des lignes des Antilles et de New-York, exécutés par les paquebots de la Compagnie générale transatlantique, seront réorganisés, à partir du mois de mai courant, ainsi qu'il est indiqué ci-bas :

1° LIGNES DU MEXIQUE ET DES ANTILLES.

Départ de Saint-Nazaire, le 8 de chaque mois, à midi.

Ligne principale de Saint-Nazaire à Colon-Aspinwall : Fort de France, Sainte-Marthe, Colon-Aspinwal.

Lignes annexes, de Fort de France à Cayenne : Sainte-Lucie, Saint-Vincent, La Grenade, For-of-Spain, Demerari, Surinam, Cayenne.

De Fort de France à la Guadeloupe : St-Pierre, Pointe-à-Pitre, Basse-Terre.

De Fort de France à Curaçao : La Guayra, Porto-Cabello, Curaçao.

Départ de Saint-Nazaire le 14 de chaque mois, à midi.

Ligne principale de Saint-Nazaire à la Vera-Cruz : Satander, St-Thomas, La Havane, Vera-Cruz.

Lignes annexes, de St-Thomas à Colon-Aspinwall : Porto Rico, Cap-Haïtien, Santiago de Cuba, La Jamaïque, Colon-Aspinwal.

De St-Thomas à Fort de France : Basse-Terre, Pointe-à-Pitre, St-Pierre, Fort de France.

2° LIGNE DU HAVRE-BREST A NEW-YORK.

Départ de Brest, le samedi à midi, tous les 14 jours.

Du Havre à New-York : New-York.

Le départ du Havre a lieu le jeudi, avant-veille du départ de Brest.

Les départs de Brest auront lieu les samedi 13 et 27 mai, 10 et 24 juin, 8 et 22 juillet, 5 et 19 août, 2, 16 et 30 septembre, 14 et 28 octobre, 11 et 25 novembre, 9 et 23 décembre 1871.

VILLE DE ROUBAIX.

Cours public de chimie

Lundi 22 mai à 8 h. 1/4 du soir

De l'art du teinturier.

Cours public d'histoire naturelle

Mercredi 24 Mai à 8 h. 1/4 du soir

Appareil de la circulation chez l'homme.

CONVOI FUNÈBRE Les amis et connaissances de la famille QUÉNÉE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur VALENTIN QUÉNÉE, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux convoi et service solennels qui auront lieu le lundi 22 courant, à neuf heures et demie, en l'église de Lys.

L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Lannoy.

Courrier du Soir

LA JOURNÉE DU 18 MAI

Le côté du Sud, à la suite des combats livrés avant-hier, n'a plus d'autre artillerie qui puisse combattre la nôtre que celle du rempart et quelques pièces volantes singulièrement placées dans les fossés.

Le fort de Montrouge n'a plus aucune action au point du vue de tir; il est bien possible que ce fort soit évacué à l'heure où nous paraissons. Les premiers postes de l'ennemi étaient à Malakoff; le village était disposé pour la défense, coupé de barricades armées de pièces; nous avons vigoureusement attaqué et, arrivant du premier coup jusqu'au pied même de l'établissement dit « La four de Malakoff », nous avons repoussé les fédérés.

Les chasseurs d'Afrique et l'infanterie de marine ont donné sur ce point, soutenant le combat de maison en maison et chargeant à la baïonnette. Ils ont poussé l'ennemi jusqu'aux dernières maisons du Petit-Vanves, de Malakoff et du Grand-Montrouge.

On dit que Delescluze, en apprenant que les troupes de Versailles resserraient encore les insurgés et les acculaient au rempart dans l'un des deux seuls points où ils avaient encore quelque espace devant eux, donna l'ordre de reprendre l'offensive la nuit même, se piquant de ne plus laisser perdre de position.

Les insurgés ont tenu beaucoup mieux dans ce combat que dans les derniers livrés sous Issy et Vanves; cependant, ils ont été cruellement ramenés, et c'est aux marins, arrivés au pas de course à la fin du combat, dans la Grande-Rue de Vanves, qu'on doit la déroute des insurgés.

Les bastions 72 et 73 sont ceux qui s'élèvent en arrière des différents villages où a eu lieu l'engagement. Les artilleurs de la Commune ont cru devoir soutenir la lutte, en redoublant leurs feux. Nos batteries se sont alors appliquées à atteindre les pièces, et le feu a été si violent contre le rempart, qu'après une heure, aucune des pièces de position n'a résisté.

Sur la gauche, à quelques heures de distance, nous avons dessiné un mouvement sur les Hautes-Bruyères, la redoute élevée sur le plateau de Villejuif et dominant la plaine et les villages de Thiais, de Chevilly et de l'Hay. Nous n'avions pas pour but de prendre la redoute, mais il nous importait de continuer, sur ce point, le mouvement qui devra resserrer l'ennemi et le refouler sous le rempart.

Des tranchées très légères ont été faites immédiatement, et peu à peu nous sommes venus nous abriter sous la redoute même. Et nous avons aussitôt commencé sur ce point-là nos travaux de siége, si bien que la ceinture se resserre depuis Levallois-Perret et Clichy jusqu'à Vitry.

Nous étions encore assez loin d'Arcueil et de Cachan. Le même mouvement a été opéré; nous avons délogé les insurgés du Moulin-Cachan et nous nous y sommes établis du même coup.

Au Parc-aux-Princes, le rempart est occupé par des tirailleurs, et il faut se garder de sortir de la tranchée. On y arrive par des chemins couverts, mais tout visiteur qui ne défile pas prudemment peut être exposé à un grand danger.

Au bois de Boulogne, nous n'avons qu'à répéter ce que nous avons dit hier; le chemin couvert est couronné et les batteries de brèche sont en cours d'exécution.

A Montmartre, des batteries de pièces de marine ont, pendant plus de six heures, tiré violemment sur leurs propres troupes sans que ceux-ci pussent les faire taire. Hier, le tir était rectifié, et pour la première fois, nous avons dû tirer sur Montmartre, où nos obus sont arrivés jusque sur la place du Marché.

Dépêches Télégraphiques

Service particulier du *Journal de Roubaix*.

Paris, 19, 2 h.

21 membres de la Commune n'assistent plus aux séances, mais restent dans leurs arrondissements.

400 Versaillais, chasseurs, auraient déserté hier, dans Paris.

Des batteries de 30 pièces ont été établies à la porte Dauphine.

Toutes les nouvelles barricades sont des petites forteresses.

La canonnade est moins violente.

Paris, 19 mai, soir.

Suivant les nouvelles de la Commune, les insurgés auraient repris, hier soir, leurs positions du lycée d'Issy. Ils auraient chassé complétement les Versaillais de Vanves.

Le *Salut public* dit :

« Un des plus inculpés dans l'explosion de la fabrique de cartouches est le comte Ladislas Zamoysky, sur lequel on a trouvé des papiers qui prouvent son entente avec les Versaillais. »

Versailles, 20 mai, 12 h. 15.

On assure que Rochefort a été arrêté près Meaux.

Berlin, 19 mai 1871.

PARLEMENT. — M. de Bismarck annonce la ratification du traité de Francfort par l'Assemblée nationale française; le prince ajoute, qu'il se rendra ce soir à Francfort, afin de procéder à l'échange des ratifications et d'entamer des négociations avec les ministres français ayant encore trait à nos rapports actuels en France et à l'exécution de plusieurs paragraphes du traité de paix.

Commerce

HAVRE. — SAMEDI 17 MAI. — *Cotons.* — Nous avons eu une demande plus modérée aujourd'hui; mais elle est néanmoins encore très-bonne si l'on considère les fortes affaires traitées ces jours derniers. On est d'ailleurs bien tenu pour disponible, et plutôt plus raide pour livrable. On paie ainsi 73 fr. pour fair Oomra en charge, 76 fr. pour fully-fair par steamer chargeant, 77 fr. pour dito en mer; en Amérique, on a fait du low-middling Georgie à 94 fr., du strict good-ordinary Louisiane de 90 à 92 fr. 50, du strict low-middling à 99 fr., du middling à 103 fr. En dehors des affaires notées allant à 2,618 b., il y a bien 1,000 à 1,200 b. restées secrètes. A terme, on reste preneur à 93 fr., mais il n'y a pas vendeurs au-dessous de 93 fr. 50.

Laines. — Malgré la grande réduction du stock, la demande reste active, à prix de plus en plus raides. On a encore noté depuis hier 136 b. Buenos-Ayres, suint, de 150 à 170 fr.; 8 b. Rio Grande, dito à 200 fr. et 181 b. Russie, dito de 170 à 180 fr. les 100 kilog.

New-York, mardi, (dépêche de MM. Lemoyne et Beli.) — Middling Upland, 15 c. 7/8. Or, 111 3/4

A New-Orléans, le low-middling revient à 100 fr. au Havre.

Recettes en quatre jours, 24,000 b. Expéditions : 20,000 b. pour l'Angleterre, 7,000 b. pour le Havre; 12,000 b. pour le Continent. Stock, 389,000 b.

Bombay, mardi. — (Dépêche officielle de MM. Siegfried et Lockhart.) — Recettes des 4 premiers jours 28,000 b.; expéditions 8,000 b. — Pas de vendeurs, mauvais temps; Oomra 175 R. — (Samedi dernier on était 168 R.), change sur France, 2 fr. 48.

Manchester, mardi. — Les vendeurs pressent moins à la vente que mardi passé; mais la demande reste faible, et il ne se traite que de petites affaires sans changement.

Liverpool, mercredi, (1re dépêche de M. Martin). — Ventes, pleinement 12,000 b.; Georgie, 7 d. 9/16; Louisiane, 7 d. 13/16; Savanah nommé, pas au-dessous de fully-ordinary, 7 d. 1/2; Surate fermes. Arrivages, 17,000 b.

Le Stock des laines à Marseille, à la date du 15 mai, était :

Laines en suint : 11,137 balles.
Laines lavées : 2,749 »

Les prix restent très fermes.

BOURSE DE LILLE du 16 Mai 1871

Obligations. — Lille 1860 95 .. — Lille 1863. Jouissance janvier 50 — Département du Nord 84 25.

Cours étrangers. — Fonds de l'état, Rente 3 0/0 58 50 Emprunt 3 p. c. 54 25 — Emprunt 1870 6 p. c. 97 25

Obligations des villes — Lille 1860 95 .. Lille 1867 94 .. Lille 1868 480 .. Roubaix-Tourcoing, remboursement à 50 fr. 39 25 Armentières 465 .. Bordeaux 86 .. Département du Nord 85 ...

Valeurs locales — Caisse commerciale de Lille. Verley 550 .. Caisse commerciale de Roubaix, Verley 510 25. Caisse d'escompte, Péro et C. 510 .. Crédit industriel et de Dépôts du Nord 516 ... Comptoir commercial Devilder et C. 500 .. Gaz de Wazemmes, actions anciennes 1350 .. Gaz de Wazemmes, actions nouvelles 1125 .. Le Nord, assurance contre l'incendie 1300 ..

Charbonnages. — Azincourt 252 50. Bruay demandé à 2300 3080 .. Bully-Grenay (le sixième) 445 .. Carvin 875 Currière 16075 .. Escarpelle 1150 .. Ferfay 1075 .. Lens ofrt 8450 .. Liévin (action libérée) 2220 .. Meurchin 1025... Vocoigne et Nœux demandé à 5000 5140

COURS DES SUCRES ET DU 3/6 du 19 Mai.

SUCRES	Cote officielle	Cours comm	Demande	offert
Sucre indigène bon 4e 88 dito.	63 50	...	...	...
en pain, 6 Kil. n. l.	144 ..	...	...	...
Grains	...	...	...	...
3/6 betterave disponible	...	...	.66	...
— — courant	...	...	.90	...
— fin 1re qualité disponible	...	...	...	...
— — courant	.65	...	...	...
— Mélasse disponible.	.65 25	...	...	...
— à livrer 4 premiers	...	...	...	...
— — 4 derniers	...	...	.61	...
— — 3 d'été	.60	...	...	...
— — 1 prochain	...	66 50	...	...

THÉATRE DE ROUBAIX

Dimanche 21 mai 1871

Avant-dernière représentation de **Mme Judic**, premier sujet du Gymnase et de l'Eldorado de Paris.

Les femmes qui pleurent, comédie de MM. Siraudin et Lambert Thiboust.

Les baisers, chansonnette d'Antonio Louis.

Si c'était moi! chansonnette de M. G. Lefort.

Ça fait tic tac, chansonnette de Liouville.

Comme ça pousse, cousin, chansonnette de M. Lecocq.

Interprêtées par Mme JUDIC.

Madame est couchée, comédie de MM. Grangé et Bernard.

Oui ou non, comédie inédite de M. Brun-Lavaine.

MONSIEUR VA AU CERCLE, comédie-vaudeville de MM. Delacour et de Gay.

On commencera à 7 heures 1/2.

AVIS AUX DAMES
MAISON DE PARIS

A l'entresol, 7, rue Nationale, à Lille.
Cachemires des Indes et de France.
Prix exceptionnels

887

Avis

Draps pour vareuses et uniformes de gardes nationaux, chez MM. Léon Duthoit et Cie, 62, Rue du Chemin de fer.

DENTS DEPUIS 5 FRANCS

Verbrugghe, dentiste.

Rue de l'Hospice, 10, Roubaix.
Nouveaux dentiers sans ressorts, mastication et prononciation garanties en 8 jours
TOUS LES JOURS
Consultations gratuites de midi à deux heures, VERBRUGGHE se rend à domicile et échange les pièces mal faite.